

Université Européenne de Strasbourg

Bilan d'étape du groupe de travail gestion et patrimoine

Le 26 février 2007.

Le groupe de travail interuniversitaire consacré à la gestion du patrimoine, la gestion administrative et financière a tenu treize réunions depuis le 18 septembre 2006.

L'animation en est assurée par roulement entre les trois universités et une désignation intervient en début de séance du participant qui sera en charge de la rédaction du compte-rendu.

Dans le contexte qui préside à ces réunions et la description des étapes qui doivent conduire à la création de l'UES, en principe au 1^{er} janvier 2009, les membres du groupe ont décidé en premier lieu de faire un inventaire – état des lieux du patrimoine des trois établissements, de nos modalités respectives de fonctionnement en termes de gestion administrative, financière et d'organisation générale des services et activités en associant à cette démarche le pôle universitaire européen et l'IUFM.

Un ensemble de maquettes par thème a été élaboré à cette fin. Cette collecte d'informations auprès des différents établissements est à ce jour quasiment complète mais une harmonisation dans la présentation reste à achever avant de pouvoir diffuser ces tableaux sur le site intranet dédié à l'UES. Les organigrammes des établissements sont en revanche déjà disponibles.

Les discussions concernant le patrimoine ont particulièrement porté sur la mutualisation et la gestion décentralisée des locaux d'enseignement, la sécurité sur les campus et la question de la dévolution de son patrimoine à l'université.

Il est prévu d'aborder la gestion administrative et financière sous l'aspect « qualité » en regard des critères figurant au livre des références produit par l'IGAENR et le CNE .

Parallèlement à cet état des lieux, le groupe a débattu des services qui pourraient être mutualisés à titre expérimental avant même la date du 1^{er} janvier 2009, date de création de l'université unique de Strasbourg. Ont été cités :

- Le service commun de documentation SICD créé au 1^{er} janvier 2007 et qui a fait l'objet d'une présentation par Me Iris Bieber.
- Les BVE
- les SRI
- les services de communication
- les services d'information et d'orientation
- la création d'un service de billetterie (guichet unique de gestion complète de la problématique des missions, de l'établissement de l'ordre de mission, fourniture du meilleur prix pour le titre de transport, jusqu'au remboursement)

- la création d'un service achat qui inclurait les services « marché » dans leur composante juridique et incluant une activité d'acheteur.

Dans le même esprit et dans l'attente des travaux du groupe statuts et gouvernance sur la structuration probable de la future université, l'UMB a présenté au groupe deux de ses services qui ont vocation à prendre une dimension élargie aux autres établissements; il s'agit du service d'action culturelle et de l'imprimerie. La discussion sur ces deux services milite pour que l'on s'intéresse à l'extension de leur champs d'action.

Il convient à présent sur la base de l'état des lieux de déterminer le degré de centralisation ou de décentralisation des divers services dans l'objectif d'une meilleure efficacité de gestion. De ce point de vue la constitution des services en services commun ou centraux doit être particulièrement pesée pour qu'ils demeurent pleinement au service des objectifs politiques de la future université.

Les réunions de travail les plus récentes ont eu pour objectif de faire des propositions concrètes d'organisation de différents services en raisonnant sur diverses hypothèses de centralisation ou de décentralisation de leur action.

Les propositions présentées à ce jour ont concerné les services suivants

Les scolarités (URS):

Différentes pistes d'organisation possibles, tenant compte de fonctions à assurer le cas échéant, à un niveau intermédiaire entre les composantes et les services centraux ont été présentées.

le BVE : (présentation : Roxane Berget, cf bilan groupe vie étudiante)

Le Bureau de la Vie Etudiante de l'UdS pourrait se déployer pour prendre en charge six espaces stratégiques : la Santé, le Sport, la Culture, la Solidarité, l'Accueil-Accompagnement et la Citoyenneté. Ce futur BVE n'aura pas vocation à se saisir de l'ensemble des problématiques relatives à la Vie Etudiante, mais bien au contraire d'être un centre de coordination et d'impulsion pour les services étudiants, doté de relais dans les différents sites de l'Université.

Un service des marchés unique (ULP):

L'université de Strasbourg se dotera dès le 1^{er} janvier 2009 d'un service des marchés unique qui comprendra un pôle « achats » qui identifiera les besoins et définira la politique globale de l'université en la matière, complété par un pôle « marchés » chargé de proposer et de mettre en œuvre les procédures adéquates.

Dès à présent, les services des marchés des trois Universités ainsi que de l'IUFM et du Pôle universitaire se rencontreront de manière régulière afin de tendre vers une harmonisation de leurs pratiques et modes de fonctionnement, notamment avec la parution de la loi Recherche.

Dès maintenant, le groupe étudiera les conditions de la passation de marchés répondant à des besoins collectifs pouvant s'inscrire dans une logique de groupement de commande.

le service intégré de billetterie transports et de remboursement des missions :

Il s'agit d'une création ex nihilo.

division du patrimoine immobilier (ULP) :

Ce service commun serait un service technique central, partiellement décentralisé d'un point de vue fonctionnel par site et organisé en six pôles :

- le pôle patrimoine
- le pôle constructions
- le pôle maintenance
- le pôle télégestion
- le pôle ERP/IGH
- le pôle campus

Cette réflexion a mis en lumière la nécessité de créer parallèlement un service du type logistique de fonctionnement (service intérieur), complémentaire à la dimension « patrimoine immobilier » et qui pourrait être regroupé à ses côtés dans un pôle de services de la future Université.

Quelques conclusions ont pu être tirées à l'issue des travaux.

Ainsi, les documents comparatifs élaborés au cours des derniers mois ont permis de constater que les organisations adoptées par chaque université pour assurer leurs différentes missions peuvent être très différentes. Celles-ci reflètent des approches et une culture propres à chaque établissement qui rendront nécessaire le recours à un bureau d'étude externe pour, d'une part contribuer à formaliser les modèles d'organisation les plus pertinents et d'autre part mettre en place un dispositif d'accompagnement au changement.

Par ailleurs, l'absence de définition précise de la structuration politique envisagée pour la future université de Strasbourg a été un frein au prolongement de la réflexion du groupe.

En effet, si le groupe de travail « gouvernance » s'est prononcé pour une organisation en trois niveaux hiérarchiques comprenant un niveau central, un niveau correspondant aux composantes actuelles et un niveau intermédiaire de coordination de grands pôles disciplinaires chargé d'assurer le lien organique entre formation et recherche, et de favoriser des recherches pluridisciplinaires, il aurait été nécessaire de mieux appréhender les contours de ces nouvelles entités et les pouvoirs qui leur seront conférés.

En revanche, au fil des exposés, il est apparu que de nombreuses missions pourraient être efficacement exercées à des niveaux intermédiaires. Cependant, les membres du groupe ont convenu que ces niveaux de gestion ne recoupaient pas toujours les contours des niveaux intermédiaires disciplinaires autour desquels l'université unique semble vouloir se structurer. Dans bien des cas, il apparaît que des regroupements de moyens pourraient être envisagés par campus ou par ensembles immobiliers. Enfin, il paraîtrait souhaitable de maintenir certaines missions et fonctions dans des services uniques rattachés au niveau central.